

Comité Technique Ministériel du 12 juillet 2017

Sur fond de mesures anti-fonctionnaires !

Premier de la mandature, ce Comité Technique a été présidé par Monsieur Le Maire. Initialement devant être présent, Monsieur Darmanin a été appelé en urgence au Conseil de Défense de l'Élysée (pour parler des coupes budgétaires annoncées au ministère des armées ?)

Ce CTM se situait au lendemain d'une kyrielle d'annonces du gouvernement, toutes dirigées contre les fonctionnaires : gel du point d'indice, jour de carence, annulation de crédits (268 Md'€ pour les ministères de Bercy).

Les rares annonces à retenir de l'intervention du Ministre :

- Confirmation d'une compensation de la hausse de la CSG (sans plus de détail),
- Une réunion aura lieu le 25 juillet sur le devenir de la CCRF, la préférence du ministre allant vers une régionalisation de ses services mais sans en avoir précisé les modalités (et surtout avant arbitrage de Matignon),
- Souhait d'approfondissement d'une politique d'action sociale ambitieuse (sans parler des moyens...),
- La santé et la sécurité des agents est une priorité. Il souhaite engager des travaux sur de nouvelles orientations,
- Les médecins de prévention seront réunis le 11 septembre prochain pour évoquer l'avenir du réseau,
- Le dossier du Tripode doit connaître une réponse très rapidement,
- Le dossier de l'égalité professionnelle est une priorité et un nouveau cycle de discussions va s'engager,
- Le vote électronique pour 2018 est confirmé.

En réaction aux propos liminaires du ministre, **FO Finances** a fait la déclaration suivante :

La Fédération des Finances **FO** vous remercie d'avoir répondu à sa demande, de présider ce premier Comité Technique depuis votre nomination.

Pour tenir compte de votre temps de présence à cette instance, notre fédération limitera son propos aux préoccupations des personnels de Bercy et de leurs représentants, étant entendu que les positions et revendications portées par la confédération et la fédération des fonctionnaires **FO** à leurs niveaux respectifs, sont aussi les nôtres, tout particulièrement après la publication du rapport de la Cour des Comptes et vos premières conclusions, égrenées chaque jour depuis plus d'une semaine, toujours au détriment des fonctionnaires.

L'annonce d'une réduction de 268 Md'€ des crédits dans nos ministères mérite à l'évidence des précisions, au vu de l'état des services aujourd'hui.

FO Finances a pris acte de votre volonté d'ouvrir un débat sur les missions du service public, mais à ce stade, les contours de celui-ci, demeurent flous.

Pour **FO Finances**, un débat concomitant avec un budget 2018 qui prévoirait une nouvelle vague de suppressions d'emplois dans les directions de Bercy, ôterait de fait toute crédibilité à un réel exercice de bon sens !

Nous l'avons dit lors de notre première audience avec Monsieur Darmanin, Monsieur le ministre : **Après une purge de 30 000 emplois en dix ans, vos services sont « à l'os » !**

Faut-il vous rappeler que pour ces deux dernières années, vos ministères ont contribué à hauteur de 60% aux suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'État ?

Pour **FO Finances**, Il ne saurait être question que nos ministères soient une nouvelle fois les premières victimes d'une politique dogmatique de suppressions de l'emploi public.



S'agissant du périmètre des directions,

Nous avons pris connaissance hier de votre courrier concernant le devenir de la DGCCRF et de votre proposition d'une réunion le 25 juillet.

Premier constat et il est partagé : l'organisation actuelle est inopérante, ce que **FO** n'a cessé de dire depuis 2009.

Votre projet de régionalisation mérite clarification et surtout l'obstruction de Matignon devra être levée, ce qui n'a pas été possible jusqu'à ce jour.

Au sujet de l'INSEE, la réforme territoriale, avec la création de 13 régions, a fortement perturbé les services et l'inquiétude reste très préoccupante chez les personnels. Alors que certaines missions leur ont échappé, vous vous devez d'apporter rapidement votre vision sur cette direction et ses implantations.

Il en est de même pour les personnels de la DGE, où le dernier rapport de la Cour des Comptes est source d'interrogations.

Nous pouvons évoquer également le réseau international de la DG Trésor, qui après des années d'exemplarité budgétaire tant au plan des moyens de fonctionnement que du nombre d'ETP, est en souffrance et il convient de lui redonner les moyens de répondre convenablement aux instructions des ministres.

Au-delà des menaces sur la sécurité du territoire et des conséquences du Brexit, les missions douanières dans leur ensemble nécessitent un réseau dense sur l'ensemble du territoire pour répondre aux contrôles des marchandises mais également à l'aide à apporter aux entreprises dans leurs démarches, sans oublier la lutte contre le terrorisme.

A cet égard le plan stratégique, qui porte bien mal son nom, a surtout eu pour conséquence de démobiliser les personnels et accroître le stress chez de nombreux agents.

Au-delà de la stricte application du plan social, dont **FO** est signataire, nous souhaitons connaître votre vision d'une douane moderne au service de la collectivité nationale.

Les services de la DGFIP contribuent, au regard de leurs effectifs, à une part majoritaire des suppressions d'emplois depuis dix ans.

Outre, les fermetures de sites, cette politique comme dans l'ensemble des directions, a généré une dégradation historique des conditions de travail.

La politique du « *chamboule tout* » actuellement à l'œuvre, loin d'avoir démontré sa pertinence, a surtout eu pour conséquence de déstabiliser fortement les agents dans l'exercice de leurs missions

Si **FO** a bien acté le report du prélèvement à la source, vous n'êtes pas sans méconnaître notre opposition sur le fond de cette réforme.

Loin d'engendrer de la simplicité, celle-ci va au contraire rendre encore plus suspicieux le contribuable envers la perception de cet impôt, sans parler du risque technique mais aussi budgétaire que vous prendriez à persister dans une mesure qui est tout sauf irréversible. Nul besoin d'offrir à la Cour des comptes une nouvelle opportunité !



Ces dernières années, les agents de Bercy se sont sentis abandonnés par les autorités ministérielles. Les données de l'observatoire interne vous confirmeront nos propos.

Le nombre de possibilités de promotions internes a été divisé par six, vous comprendrez aisément le mal être des agents à qui dans le même temps, on demande toujours plus !

C'est pourquoi, FO Finances revendique l'élaboration d'un plan quinquennal exceptionnel de promotions, permettant de débloquer leur déroulement de carrière, objectif loin d'être atteint avec PPCR. Un groupe de travail sur cette thématique devrait être organisé avant la fin de cette année.

Sur ce sujet, peut être pouvez-vous nous annoncer le délai de parution des statuts de catégorie A de la Douane et de la DGFIP ? Actuellement cette non signature provoque un certain trouble dans ces deux directions.

D'ores et déjà des examens professionnels ont été annulés.

De même, **FO Finances** vous demande une revalorisation conséquente du budget de l'action sociale et de la politique de la santé, de la sécurité au travail au minimum au niveau du budget de 2015.

Nous vous avons bien entendu dans vos propos liminaires placer la politique de l'action sociale, de

la santé et de de la sécurité au travail dans vos priorités. Il faudra mettre des moyens pour que ces intentions se concrétisent !

Comme vous l'ont exprimé l'ensemble des fédérations, la reconnaissance du site Tripode de Nantes en site amiante est une priorité.

FO Finances partage votre volonté de poursuivre une politique forte sur l'égalité professionnelle et de lutte contre toutes les formes de discrimination. Encore faut-il qu'elle soit ambitieuse, avec là encore des propositions concrètes et des moyens qui y soient affectés.

FO Finances acte votre volonté d'entériner le vote électronique pour les élections 2018, dont pourtant personne à ce jour n'a pu nous démontrer la fiabilité en termes de sécurité.

Maintenant que le choix est fait, notre fédération va bien entendu préparer ce moment de démocratie sociale au mieux.



Pour FO Finances, un vrai service public républicain ne peut en aucun cas être un service :

- **qui chaque jour subit des suppressions d'effectifs, des suppressions de missions, des suppressions de services de proximité,**
- **qui voit sans cesse les conditions de travail se dégrader,**
- **qui ignore la reconnaissance du travail des agents et encore moins la reconnaissance pécuniaire !**

Pourtant, depuis près de 20 ans maintenant, c'est le quotidien des agents des ministères économiques et financiers. A qui hier encore, on a osé leur dire que leur ministère et donc leur travail n'était pas prioritaire !

Monsieur le Ministre, les fonctionnaires en général et ceux de Bercy en particulier sont las d'être jetés à la vindicte populaire et d'être, toujours à leur détriment, la principale variable d'ajustement des arbitrages budgétaires.

A vouloir simplifier toujours plus, il arrive bien souvent que la tâche des agents se complexifie, de même que la démarche des usagers.

Mesurez les conséquences produites par la RGPP, par la Réate et regardez ces services des Finances Publiques, des bureaux de Douane, des services de protection des consommateurs et bien d'autres qui ont abandonné les usagers !

Allez-vous poursuivre dans cette voie, ou plutôt dans cette impasse ? Après, la RGPP, la Réate, la loi Nôtre. À quel nouvel acronyme les agents seront-ils mangés ?

D'autres politiques existent, que celle de l'austérité infligée aux citoyens et aux fonctionnaires, et ceux de Bercy en particulier.

Fidèles aux principes d'indépendance et de liberté, les représentants des personnels **FO** que nous sommes portent la revendication de leurs mandats et nous rendront compte de nos échanges de ce jour.

Comme tout citoyen, les résultats des scrutins présidentiels et législatifs ne nous ont pas échappé et, comme eux, les agents des ministères économiques et financiers attendent de vous des réponses concrètes à leurs inquiétudes exprimées.

Aujourd'hui vous les avez esquissées, le projet de Loi de Finances 2018 les concrétisera.

A vous de démontrer que non seulement le personnel politique d'une époque s'en est allé mais, dans le même temps, ses vieilles recettes économiques.

Aucun signe actuellement n'en témoigne !

Réponses du ministre aux déclarations des fédérations

Le Ministre a tenu à affirmer que Bercy n'était pas en recul dans l'appareil d'État, que c'était une administration respectée, un atout pour le pays et enviée à l'étranger.

Au-delà de ce discours quelque peu sirupeux, ce sont plutôt les « *preuves d'amour sonnantes et trébuchantes* » qui manquent aux agents : point d'indice revalorisé, promotions internes, emplois etc...

Il reconnaît la forte contribution de Bercy aux suppressions d'emplois les années passées mais en ajoutant ...des fois que l'on ait encore un espoir : « *on ne va pas les augmenter* », précisant, « *il faut regarder mission par mission, et tout cela sera déterminé dans un plan pluriannuel, pour que les agents aient de la visibilité* ».

Ce discours ne l'engage en rien sur les annonces qui seront faites au moment de la présentation de la Loi de Finances à l'automne prochain.

Après le départ du Ministre suivi des délégations Solidaires et CGT, le CTM a eu à donner un avis sur les textes suivants :

Projet de décret du statut particulier du corps du contrôle général économique et financier

La réforme consiste, entre autres, à revaloriser le 1^{er} grade du corps (CGEFI 2^{ème} classe) en créant un 6^{ème} échelon, sommital, doté de la HEBbis, au même titre que le corps des administrateurs civils. De même, un échelon en HEBbis d'une durée de 2 ans est ajouté dans le grade de CGEFI 1^{ère} classe.

FO Finances a voté pour ce projet de décret.

Projet de décret du statut particulier des personnels scientifiques de laboratoires du ministère

Cette réforme est la transposition de PPCR pour les personnels de catégorie A dans les laboratoires.

A peine débattu dans cette direction, ce texte ne répond pas aux attentes des personnels concernés et de leurs représentants.

Ce texte symbolise parfaitement ce qu'est devenu le SCL : avec des carrières qui lorgnent, tantôt vers celle des agents de la CCRF, tantôt vers celle de la Douane voire vers d'autres horizons.

Pour les ingénieurs, un rallongement de carrière de quatre ans pour obtenir l'indice sommital avec comme contrepartie vingt « pauvres » points d'indice, est une provocation face à l'investissement de ces agents.

Alors même que bien souvent les ingénieurs occupent des fonctions de directeurs.

Pour les directeurs de laboratoire, les indices de la classe supérieure et exceptionnelle sont calqués sur la grille indiciaire du GRAF des ingénieurs de l'État, tout en conservant un accès non contingenté à la HEA.

Pour les directeurs de classe normale, un échelon supplémentaire à l'IB 1015 sera créé en 2020... sous réserve que le calendrier PPCR soit maintenu.

FO Finances a voté contre sur ce projet de décret.

Projet d'arrêté désignant les opérations de restructurations des services douaniers ouvrant droit au complément indemnitaire d'accompagnement (CIA).

Le CIA est une mesure d'accompagnement social des restructurations, instaurée par décret en 2014.

Il vise à compenser la baisse de rémunération indemnitaire éventuelle des agents conduits, dans le cadre d'une opération de restructuration, à exercer leurs fonctions dans un autre corps ou cadre d'emplois de la fonction publique, par suite d'une mutation, d'un détachement ou d'une intégration d'office.

La mise en œuvre de ce dispositif est partie intégrante du protocole d'accord, signé par **FO**, le 2 mars 2015.

Il est sans préjudice du versement de la prime de restructuration et de son complément spécifique.

Le projet d'arrêté recouvre tout le réseau douanier soumis aux restructurations et demeurera applicable jusqu'à fin 2020.

FO Finances a réitéré sa demande, exprimée à l'occasion du comité de suivi de juin dernier par l'USD FO, pour que l'administration définisse précisément ce qu'elle définit comme « *restructuration* ».

A ce jour, la réponse se fait toujours attendre et les interprétations locales, bien souvent au détriment des agents, se multiplient !

FO Finances a voté pour ce projet d'arrêté, qui participe à la mise en œuvre d'un protocole d'accord pour lequel notre fédération s'investit pleinement pour sa pleine et entière application.

Convention avec le Fonds d'Insertion des Personnels Handicapés 2017-2019

Ce projet a fait l'objet de nombreux échanges entre l'administration et les fédérations.

FO Finances a apporté une importante contribution pour améliorer un texte au départ bien peu ambitieux (*voir compte rendu Flash infos n°11 et 12/2017*).

Son examen et surtout la demande de vote ont pu paraître totalement anachronique, alors même que ce projet a été soumis au FIPHFP pour approbation le 27 juin.

FO Finances a confirmé son appui à cette convention, dans l'intérêt des personnels concernés.

FO Finances a insisté pour qu'un débat s'engage rapidement sur le déroulement de carrière des personnes en situation de handicap.

Identifié de longue date comme une discrimination dans les directions de Bercy, ce point mérite de dépasser le stade des bonnes intentions !

La Secrétaire Générale s'est engagée à inscrire ce dossier à l'agenda social du second semestre.

Question diverse de FO Finances Décrets Catégorie A DGFIP et DGDDI

Sur PPCR, tant avec le ministre qu'ensuite avec la Secrétaire Générale, nous sommes revenus sur le

blocage des décrets statutaires des personnels de catégorie A de la DGFIP et de la DGDDI, qui pose de sérieux problèmes, d'ores et déjà pour les examens professionnels programmés en 2017.

Deux cas de figure se présentent :

Faute de parution de décret au JO, la DGDDI a annulé purement et simplement les examens pro de C en B et de B en A.

La DGFIP a tenté un « *coup de poker* » en lançant l'inscription à l'examen professionnel de B en A.

Si le décret ne paraît pas avant la date d'admission des lauréats, pour cette dernière direction, le risque, sera l'annulation de l'examen également !

Si le décret paraît avant la date d'admission des lauréats, les agents des douanes seront lésés d'un examen pour lequel nombre d'agents se sont préparés.

Dans les deux cas, il y aura des perdants et c'est inacceptable. **FO Finances** demande à Mr Darmanin de mettre fin à cette incertitude et de signer les décrets dans les plus brefs délais.

Si la présence d'un (ou des) ministre(s) au Comité Technique est toujours importante pour le dialogue social, faut-il encore que les débats aient du contenu et ne se limitent pas à des généralités dans un laps de temps contraint.

Or c'est un peu l'impression dégagée par cette heure trente passée avec Monsieur Le Maire.

A un moment ou à un autre, les ministres ne pourront plus se cacher derrière des intentions, ils devront afficher la couleur !

Le peu qui transparait actuellement, n'annonce déjà rien de bon.

Les attaques frontales subies par les fonctionnaires, que le gouvernement ne se cache pas de vouloir amplifier, ne peuvent rester sans réaction !

FO Finances n'exclut rien pour y faire face !